

Le 23 Avril 2024

Un drame évité de justesse, face à la réactivité des agents !

Suite à un « *cri* » provenant du bureau de l'assistante sociale du SMPR, le 1^{er} surveillant ainsi que les agents présents sont intervenus rapidement.

Lorsque les agents sont entrés dans le bureau, l'assistante sociale était au sol et la personne détenue debout face à elle. Les agents ont placé le détenu au profil psychiatrique en prévention afin de mettre un terme à l'incident.

L'assistante sociale avise le premier surveillant que cette personne détenue l'a menacé par écrit lors de l'entretien :

« Ne déclenche pas ton alarme sinon, je te tranche la gorge avec le stylo »

Très choquée par cette violente agression, **L'UFAP/UNSa justice** donne tout son soutien au service du SMPR et invite la victime de cette agression à déposer plainte.

L'UFAP/UNSa justice dénonce encore une fois ses profils psychiatriques qui n'ont rien à faire au sein de notre établissement.

L'UFAP/UNSa justice félicite l'ensemble des agents pour leurs courages et leurs professionnalismes.

La secrétaire Locale

LOGGHE Elodie

L'UFAP/UNSa justice de Val de Reuil